

Présents : Mesdames Valérie SIMOENS, Sophie BOREL, Isabelle VEYRET, Marie-Pierre VEYRET, Nathalie VEHIER
Messieurs Patrice FERROUILLAT, Geoffrey GIRARD, Claude BOREL, Yann CURTET, Julien DOLIN, Grégory REYNAUD-DULAURIER, Bernard TARRADE, Bastien MICHALLET, Eric THEIL

Absents et excusés :

Secrétaire de séance : Valérie Simoens

Début de la séance : 20h00

Le compte rendu du conseil municipal du 06/04/2021 est validé à l'unanimité des membres présents

I/ Opération jobs d'été 2021

(Délibération 2021-21)

M. le Maire expose ce qui suit :

Les Collectivités locales peuvent recruter des agents contractuels pour exercer des fonctions correspondant à un accroissement saisonnier d'activité.

La durée de ces engagements est limitée à 6 mois pendant une période de 12 mois, en vertu des dispositions de l'article 3 - 2° de la loi n° 84-53 modifiée du 26 janvier 1984.

A ce titre, il propose de mettre en place une opération « Jobs Eté », afin de permettre à des jeunes à partir de 16 ans, d'accéder à une première expérience professionnelle au sein des services municipaux. ».

Les jeunes employés « jobs été » se voient confier des tâches administratives ou techniques.

Ils doivent respecter les exigences professionnelles liées à l'exercice de ces activités ainsi que les règles de fonctionnement des services de la commune qui les accueillent.

Ils sont recrutés en qualité d'adjoint technique ou d'adjoint administratif.

Il est proposé de mettre en place cette opération sur la période estivale 2021.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE La mise en place d'une opération jobs d'été et la création de onze emplois non permanents d'adjoint technique ou d'adjoint administratif pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

III/ Travaux de Voirie Route de Montchardon

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'une partie des travaux de voirie prévue dans le programme triennal de grosses réparations de voirie 2019-2021 reste à réaliser sur la Voie Communale Route de Montchardon.

La réalisation de ces travaux avait été reportée à cause de sorties de coupes de bois qui n'avaient pas été achevées, le conseil municipal préférant éviter une détérioration de la route après réfection de celle-ci.

Monsieur le Maire précise qu'un état des lieux de la partie de la route empruntée par les grumiers sera effectué avec l'entreprise chargée de la coupe du bois afin d'estimer la responsabilité de chacun sur l'état de la chaussée.

Il demande à l'assemblée de réfléchir sur le type de réfection à réaliser sur cette route peu empruntée et sur les différents problèmes de détérioration de la chaussée pouvant être engendré par les sorties de coupes de bois.

III/ Plan Ecoles

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Plan Ecoles est reconduit par le Département de l'Isère et que les dossiers doivent être présentés à la conférence territoriale de septembre avec un dépôt de dossier pour fin juin.

Il propose de prévoir un programme de travaux portant sur les huisseries, menuiseries.

Les membres du conseil municipal valident cette proposition et charge Monsieur le Maire d'établir un programme de travaux et de demander des devis s'y rapportant afin de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Isère.

IV/ Tracteur / Services techniques

Le tracteur des services techniques acheté d'occasion en 2015 commençant à devenir de plus en plus onéreux en réparation et entretien, les membres du conseil municipal décident de demander plusieurs devis à différents fournisseurs pour l'achat d'un tracteur neuf.

V/ Préparation d'un dossier « Requalification des entrées et traversée de village Entrée Sud »

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de commencer à préparer un dossier de demande de subvention pour la réalisation de la future seconde tranche de l'aménagement et de la requalification des entrées et traversée de village pour l'entrée Sud.

Il explique que le dépôt des dossiers de subvention permet d'affermir des versements de subvention à N+3 et qu'il est nécessaire de se positionner dès maintenant sur les enveloppes financières encore disponibles du Département.

Après avoir entendu le compte rendu de Monsieur le Maire, le conseil Municipal le charge de demander un estimatif financier ainsi qu'une notice de présentation du projet au bureau d'études afin de déposer au plus vite un dossier de demande de subvention auprès du Département de l'Isère.

VI/ Rencontre entre le promoteur Novélia et la régie des eaux et assainissement de la SMVIC

Monsieur le Maire rapporte qu'une rencontre a eu lieu entre le promoteur Novélia et la régie des eaux et assainissement de la SMVIC pour traiter le problème des eaux usées des futures constructions du programme immobilier prévu route de Malleval.

La récupération des eaux usées peut se faire :

- Par la mise en place d'une pompe de relevage
- Par la récupération du réseau d'assainissement sur un point situé plus bas sur la rue Saint Joseph

Après discussion et évaluation des différentes solutions, il a été convenu de récupérer le réseau d'assainissement collectif sur la rue Saint Joseph

Fin de séance : 22h00

Prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 09/06/2021 à 20h00